

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance du 13 avril 2022 – 20 heures

Présents : MM. SERRANO - OLIVIER – PENNAVAYRE - DESPLAS et PISANI - Mmes ALLEMAND - CARPENTIER - ROUQUET et ZENON

Absents excusés : Mmes PASIN et OLIVIER

Secrétaire : M. PENNAVAYRE

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2022/ M14

Le budget prévisionnel de l'exercice 2022 s'équilibre en section de fonctionnement pour un montant de **606 252.47 €** et en section d'investissement pour un montant de **517 517.65 €**
Ce budget prévisionnel 2022 est voté à l'unanimité de l'assemblée.

ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUDE

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention d'adhésion au service de Médecine de Prévention et de santé au travail géré par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude, pour 3 ans à compter du **1^{er} janvier 2022**.

Les dépenses correspondantes (cotisation annuelle de 0.45 % de la masse salariale de l'année N-1) seront inscrites au budget 2022 et aux budgets suivants.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES

Monsieur le Maire rappelle qu'une indemnité de gardiennage des églises communales est versée à Madame Christiane ROGIÉ.

Le plafond indemnitaire applicable à cette fonction est actuellement de 479.86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte.

Il est décidé que chaque année, le montant maximum de l'indemnité de gardiennage de l'église sera versé à Madame Christiane ROGIÉ.

COMPTE-RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS COMMUNALES ET DIFFÉRENTES INSTITUTIONS EXTRACOMMUNALES

Le Maire liste les participations. Intervention et compte rendus des délégués.

QUESTIONS DIVERSES

- Devis SIBRA pour les travaux de reprise d'un caniveau de l'église et prolongation sur 6 ml d'un montant de 1 600 € HT / 1 920 € TTC est validé.

- Devis SIBRA pour les travaux de rénovation du mur de l'école d'un montant de 1 100 € HT/ 1 320 € TTC est validé. Ce devis sera associé au devis pour la réalisation d'une fresque en 2023 pour demande de subventions.

- M. Pennavayre fait un point sur les travaux :

entretien de la voirie : goudronnage rue du Pignier et rue des Fariniers et bouchage des « nids de poules » chemin Notre dame et Serre Sud

installation de la pompe à chaleur à la salle polyvalente

réception des travaux – effacement basse tension

pose d'un miroir et d'un panneau, rue de la fontaine (devis validé)

travaux cœur de village 2 ème semestre 2022

pose de 8 regards caniveau, route de villespy, en cours

rénovation du petit toit à l'école en juillet 2022

En projet :

réparation de la croix chemin des castelles basses

modification chauffage de la mairie

révision clim de l'ancienne boulangerie

remplacement de la porte de la mairie dans le cadre des travaux cœur de village

Berges au lieudit Pacaraud : rendez-vous avec le SMAR le 21 avril

- Séance levée à 22 h 30 -

Vu pour être affiché le 20 avril 2022, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,
Serge SERRANO

